

# COMPTE RENDU DE LA COMMISSION ACADEMIQUE D'ETUDE ET D'ANALYSE DU 31 AOUT 2020

## GENERATION 2024 – LABELLISATION

### ACADEMIE DE BORDEAUX

#### **CONTEXTE :**

La commission a lieu en présentiel au site de la Tour de Sèze du rectorat de Bordeaux pour une partie des membres et en visioconférence dans chaque DSDEN de l'Académie.

Etaient présents :

- En présentiel :

Madame Solène BERRIVIN IA-DAASEN de la Gironde ; Frédérique ROUANET, IA-IPR EPS du rectorat de Bordeaux ; Catherine BEDECARRAX, IA-IPR EPS du rectorat de Bordeaux ; Christian CHARTIER, Vice-Président du CROSNA ; Christian DURRIEU, DRAUNSS ; Didier POUL'MARCH, DDUNSS33 ; Herve FREDON, représentant de l'USEP de Nouvelle Aquitaine ; Véronique BARIS, CPD33 ; Carole CARLUX, CPD24 ; Isabelle THOMAS, DDUNSS24 ; Kévin BLIN, AMBITION 2.24 ; Nicolas LASMAN webmaster du site GENERATION 2024 ; Claude DERRIAU REINE, DRUNSS (excusé) ; Philippe LEGRAND, DRJSCS (absent) ; représentante de la Maison des Sports de Talence.

- En distanciel :

**DSDEN 40** : Jean Noel CAPDEVILLE, DDUNSS40 ; Margaux AUGER, CPD40 (excusée) ; Jérôme ALFONSI, DDUNSS40.

**DSDEN 47** : Gilles LABAHNIE, CPD47 ; Antoine HENIN, DDUNSS47

**DSDEN 64** : Marie-Claire LESBATS, DDUNSS64PB ; Franck DUFOUR, DDUNSS64B ; Sébastien CERGNUL, CPD64

Audrey BLOCHET, représentante de l'UGSEL Aquitaine

#### **1/ LE DISPOSITIF ET SES OBJECTIFS :**

L'ensemble des membres salue la simplification du cahier des charges, notamment pour le premier degré qui a pu s'investir dans le dispositif.

Les 4 objectifs sont maintenant bien connus et ancrés dans la culture des établissements, notamment les 3 temps FORTS événementiels : JNSS, SOP, JOP.

#### **2/ RETOUR DES COMMISSIONS DEPARTEMENTALES :**

- Constats :

La situation sanitaire a empêché la plupart des commissions de siéger en présentiel et avec tous les acteurs.

Elles se sont tenues en comité réduit souvent aux CPD, IEN pour le premier degré et DDUNSS pour le second degré.

Seul le département des Landes a pu réunir l'ensemble des acteurs (DDCS, Conseil départemental, CDOS, ...).

Cette proximité doit permettre de mieux accompagner les projets à l'échelon des établissements scolaires.

- Points forts :

Journées de formation pour les Professeurs des écoles sur le dispositif (très positif) soit pour les écoles déjà labellisées (accompagnement),

Journées de formation pour motiver les écoles à la labellisation (impulsion du dispositif)

Créations de postes spécifiques USEP chez les professeurs des écoles.

***Ces trois leviers ont prouvé leur efficacité par l'augmentation du nombre d'écoles inscrites dans le dispositif.***

- Points d'amélioration :

Le logiciel prévoit la remontée des conventions signées par les chefs d'établissements. Ce procédé ne correspond pas aux écoles du premier degré qui ne sont pas des EPLE.

=> changer le logiciel pour le premier degré (remontée des conventions sans signatures)

Manque de lisibilité des fichiers remontés en format Excel pour une relecture efficace.

=> Nicolas LASMAN doit trouver une solution pour une meilleure exploitation des demandes

Problème de communication dans les adresses mails : outre l'erreur de destinataire (Gironde IA-DAASEN), nous avons envoyé à plus de 35 adresses mails les différents courriels.

=> Un seul interlocuteur par département sera responsable et référent GENERATION 2024 (premier et second degré) ; à charge pour ces référents d'informer les autres acteurs du dispositif au niveau départemental. Faire remonter pour le 1<sup>er</sup> octobre 2020 le nom du référent à : [nicolas.lasman@ac-bordeaux.fr](mailto:nicolas.lasman@ac-bordeaux.fr), webmaster et à [catherine.bedecarrax@ac-bordeaux.fr](mailto:catherine.bedecarrax@ac-bordeaux.fr), référent académique.

Seules les adresses académiques en « *prenom.nom@ac-bordeaux.fr* » seront utilisées pour cette communication.

Une formation inter-degrés sur la thématique des dispositifs sportifs GENERATION 2024 est-elle possible ? Le mercredi après-midi ? Priorités de formations du premier degré sur Maths et Français ? Territoires ZAP et circonscription harmonisés ? A envisager à moyens termes.

### **3/ AVIS PORTES SUR L'ENSEMBLE DES DEMANDES :**

Un avis positif est porté sur l'ensemble des demandes dans la mesure où :

- Le logiciel ne fait remonter que les dossiers répondant aux exigences du cahier des charges
- Les commissions départementales ont analysé les dossiers de demandes et apposé un avis favorable à l'ensemble des dossiers.

⇒ ***Un avis favorable sera porté pour tous les dossiers de l'académie au COPIL GENERATION 2024 du 16 septembre 2020.***

NB : le peu d'établissements sous-contrat impliqués dans le dispositif sera discuté au niveau de l'UGSEL (académique) lors de la prochaine réunion de ces instances et des solutions seront envisagées pour améliorer la situation actuelle.

#### **4/ DISPOSITIFS SPORTIFS « GENERATION 2024 » :**

##### **Classe Pierre de Coubertin et Alice Millat :**

Prévue début juillet 2020 et au vu des protocoles sanitaires en vigueur, il n'a pas été possible de réunir l'ensemble des « ambassadeurs » de la classe pour un rassemblement académique initialement prévu à Hendaye autour des sports aquatiques.

La même proposition d'organisation sera retenue pour 2021, espérant qu'elle soit possible.

Une réflexion de sa mise en place avec les conditions sanitaires (protocoles actuels en vigueur) sera étudiée afin de ne pas annuler ce regroupement.

Une réactivation des acteurs lors des 3 événements majeurs de l'année est à effectuer par le biais du professeur principal de la classe : [david.zaragoza@ac-bordeaux.fr](mailto:david.zaragoza@ac-bordeaux.fr)

##### **LP des arts et du Sport :**

Le lycée professionnel CAMPA de JURANCON 64 s'est porté volontaire pour ce dispositif.

##### **Cours le matin, EPS et sport l'après-midi :**

Madame la rectrice souhaite que ce dispositif soit étendu dans l'ensemble du territoire académique. L'Inspection pédagogique a fait des propositions de profils ciblés pour les publics qui pourraient être concernés :

- Les établissements ayant des élèves sportifs (sections sportives scolaires)
- Les établissements ayant des élèves à besoin de renforcement de l'EPS avec une visée de SANTE

Les membres de la commission ont pour mission de cibler certains établissements ayant assez d'installations sportives pour répondre à cet objectif. Un point de la situation particulière sera fait en fin d'année scolaire (juin 2020) pour évaluer ces possibilités.

#### **5/ SITE ACADEMIQUE « GENERATION 2024 » :**

De nombreux espaces numériques détiennent un onglet GENERATION 2024 tant au niveau départemental qu'au niveau régional : les sites EPS, les sites USEP et UNSS.

A ceux-ci il faut ajouter les sites des partenaires institutionnels et associatifs.

Cette profusion de sites dédiés peut diluer l'information et la lisibilité globale du dispositif sur l'académie de Bordeaux, voire la région académique.

C'est pourquoi il a été convenu de :

- Uniformiser les espaces numériques porteurs des informations : site EPS, Site USEP et site UNSS (UGSEL ?). Chacun d'eux sera porteur d'un onglet GENERATION 2024 et d'un lien vers le site académique GENERATION 2024.
- Faire remonter quelques vidéos ou expériences d'actions faites au niveau des territoires et/ou des établissements pour faire vivre le site académique.

Un tweet académique sur le site du rectorat sera mis en place dans la mesure du possible.

Pour le suivi du dispositif :

- Ouverture de la campagne dès réception des informations du Ministère par une lettre de Madame la rectrice aux chefs d'établissements et aux directeurs-rices des écoles par les IA-DASEN de chaque département.
- Ouverture du site pour les inscriptions des demandes : 1<sup>er</sup> janvier 2021
- Fermeture du site pour les demandes le 1<sup>er</sup> avril 2021 pour étude des dossiers par les commissions départementales dans le courant du mois d'avril.
- Le suivi des inscriptions et des demandes aura lieu tous les 15 jours (envoi du webmaster aux responsables départementaux) pendant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> avril 2021.

## **6/ LES EVENEMENTS :**

### **« La semaine du vélo et école du Tour » du 14 septembre au 20 septembre 2020**

[Le Tour de France](#) est l'occasion pour le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports (MENJS) de **promouvoir le développement de la pratique du vélo**, dans toutes ses dimensions, notamment **sportive** mais également **culturelle**, et **au service du développement durable et de la santé**.

Une étape du Tour de France est prévue le dimanche 6 septembre dans notre académie entre Pau et Laruns (64).

Renseignements pris auprès de la DDUNSS du 64B, le protocole sanitaire en vigueur sur le Tour de France est trop drastique dans les villes de départ et d'arrivée de cet événement pour envisager une action scolaire sur ces lieux à si brève échéance.

Par contre, l'Inspection Pédagogique Régionale propose de se saisir des actions de la DEGESCO prévues dans le cadre de la semaine du vélo et école du Tour en :

- sollicitant tous les établissements scolaires qui ont une activité « vélo » dans le cadre de l'association sportive et de faire une action-phare commune le mercredi 16 septembre 2020.
- Informer et envoyer les liens utiles aux acteurs de l'Inspection Pédagogique Régionale responsable DAAC et Développement Durable pour se saisir de cette opportunité.
- Informer les DSDEN de cette opération
- Participer à l'action « vivons vélo » tout au long de l'année scolaire proposée par la DEGESCO (AG2R) pour transformer le nombre de Km roulés en dons pour l'Institut Pasteur. (réservé aux lycées).

Lien sur la page de la DEGESCO : <https://eduscol.education.fr/cid153439/la-semaine-du-velo.html>

### **Journée Nationale du Sport Scolaire du 23 septembre 2020 :**

#### **Thème = SANTE et REPRISE DE L'ACTIVITE :**

L'USEP s'interroge sur la position de certaines DSDEN interdisant la « rencontre » à cette période et souhaiterait une position académique (voire de région académique) sur cette problématique.

La fédération sportive scolaire (USEP) au niveau national pourrait également prendre position sur cette question.

Un nouveau protocole du Ministère (spécifique au Sport) devrait être connu et en totale cohérence avec celui de l'Education Nationale. Nous attendrons sa diffusion pour retenir les principes d'actions concernant le sport scolaire et les dispositifs sportifs conventionnés avec les fédérations (SSS).

La maison régionale des Sports : prévoit un regroupement des établissements labellisés à Talence à cette date avec des ateliers et la présence d'Olympiens.

Les établissements volontaires devront s'y inscrire et seront invités en fonction des retours.

La même action sera faire au niveau de la région académique au niveau des lycées (UNSS régionale).

Gironde UNSS : journée des « jeux scolaires » sur la plage d'Arcachon avec les conditions sanitaires prévues.

Pyrénées atlantiques : « continuité à la plage » avec les écoles de surf et code de la plage à distance.

Les directions départementales UNSS des autres départements devraient finaliser leurs actions lors du regroupement académique des cadres du mardi 1<sup>er</sup> septembre 2020 et tiendront les établissements au courant.

### **La semaine olympique et paralympique (SOP) de février 2021 :**

Maison régionale des sports : 4 journées d'animation avec ateliers sportifs des ligues et comités fédéraux.

Une journée sera consacrée à l'accueil des écoles du premier degré.

Autres actions : en fonction de l'évolution de la situation sanitaire des territoires.

### **La journée olympique et paralympique (JOP) du 23 juin 2021 :**

Reprise des actions annulées en 2020 en fonction de la situation sanitaire dans les différents territoires.

## **7 / QUESTIONS DIVERSES :**

Intervention de Kévin BLIN, représentant l'association Ambition 2.24 et présentation du logiciel cartographie des acteurs pour accompagnement des projets GENERATION 2024.

Intervention de Christian CHARTIER sur l'implantation des sections d'excellence sportive (SES).

Rép : cette implantation doit se faire avec les ligues fédérales au niveau de la région académique et concerne les 3 rectorats de Bordeaux, Limoges et Poitiers. Elle ne pourra se faire hors l'accord des IA-DASEN responsables des affectations dans les établissements et des dérogations à la carte scolaire. Ce dispositif nécessite la présence d'internats de proximité pouvant accueillir ces élèves.

D'ores et déjà, quelques SSS existantes sur notre territoire pourraient bénéficier de cette appellation comme la SSS football du collège de Miramont de Guyenne, la SSS de Rugby du collège Victor Louis de Talence, etc.

### **Conclusion :**

Le dispositif de labellisation GENERATION 2024 a franchi un cap important cette année en termes d'adhésion et de labellisation dans le premier degré.

Les leviers de la formation, de la spécification des postes USEP, ont favorisé l'impulsion, la motivation et l'accompagnement nécessaire à cet essor dans le premier degré.

Dans le second degré, ce sont essentiellement les établissements détenteurs de Sections Sportives scolaires qui ont permis une nette augmentation du nombre de demandes de labellisation.

La création du site GENERATION 2024 et l'inscription en ligne des établissements a été une avancée considérable dans la gestion du dossier même si quelques améliorations doivent être effectuées, notamment en termes de suivi des dossiers et de communication.

Les événements sportifs sont soumis à la situation sanitaire, même si nous souhaitons une reprise presque normale des rencontres et des actions proposées aux établissements impulsées par le sport scolaire et dans des conditions respectant les protocoles sanitaires. Tous les acteurs réfléchissent à leur mise en œuvre.

Les partenaires institutionnels et associatifs et les collectivités locales restent présents à nos côtés pour accompagner les établissements et soutenir leurs projets sportifs.

Fait à Bordeaux le 1<sup>er</sup> septembre 2020

Pour l'Inspection Pédagogique Régionale de l'académie de Bordeaux :

Catherine BEDECARRAX  
IA-IPR EPS – Référent GENERATION 2024  
RECTORAT DE BORDEAUX